



Communiqué de presse

Embargo: 04.09.2014, 9:15

14 Santé

N° 0351-1408-00

Enquête suisse sur la santé 2012

Deux personnes âgées sur dix vivant à domicile sont limitées dans les activités de tous les jours

Neuchâtel, 04.09.2014 (OFS) – **Deux personnes sur dix âgées de 65 ans et plus vivant en ménage privé connaissent des limitations dans les activités de tous les jours. Plus de la moitié d'entre elles reçoivent une aide de la part de proches ou d'un service d'aide et de soins à domicile. Les problèmes de locomotion, de vue et d'ouïe multiplient le risque de souffrir de limitations. L'Office fédéral de la statistique (OFS) présente de nouveaux résultats sur l'état de santé des personnes âgées vivant en ménage privé, basés sur les données de l'Enquête suisse sur la santé réalisée en 2012.**

Des aînés pas toujours suffisamment soutenus

20% des personnes âgées vivant en ménage privé sont limitées dans les activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ), comme effectuer les travaux ménagers ou faire la lessive et 3% dans les activités de la vie quotidienne (AVQ), comme faire sa toilette ou s'habiller. Un peu plus de la moitié (54%) des personnes souffrant de ces limitations fonctionnelles reçoivent de l'aide ou des soins, fournis par leurs proches ou par un service d'aide et de soins à domicile. Parmi les 46% de personnes limitées mais ne bénéficiant pas de soutien, une personne sur quatre (23%) souhaiterait pourtant recevoir une aide de la part de ses proches, par exemple pour faire les commissions, pour les soins, pour préparer les repas ou pour des tâches administratives. Cela représente environ 32'000 personnes.

Limitations multipliées en cas de mobilité réduite

3% des personnes âgées vivant en ménage privé ont des problèmes de locomotion, 4% souffrent de limitations sensorielles et 49% de maladies chroniques ou de problèmes de santé de longue durée. Ces problèmes de santé multiplient le risque de limitations fonctionnelles. Ainsi, 91% des personnes avec des problèmes de locomotion sont concernées par des limitations dans les activités de tous les jours, particulièrement pour utiliser les transports publics, faire des travaux ménagers ou des achats. Deux tiers des aînés avec un problème important de vue et/ou d'ouïe et un quart de ceux avec une arthrose sont limités dans leurs activités de tous les jours.

Une santé psychique altérée

Les personnes avec des limitations dans les activités de tous les jours souffrent plus souvent de détresse psychique élevée (8% contre 2%) et présentent plus souvent des symptômes de dépression modérée à grave (6% contre 2%). Elles ont également plus souvent un faible niveau d'énergie et de vitalité (45% contre 14%). Enfin, elles qualifient moins souvent leur qualité de vie de bonne ou très bonne (78% contre 95%) et elles sont moins nombreuses à bénéficier d'un fort soutien social (22% contre 29%).

La mesure des limitations fonctionnelles

Les limitations fonctionnelles physiques se mesurent souvent dans les enquêtes de santé au moyen de deux indicateurs. Lorsque la personne ne peut pas réaliser au moins une des activités décrites ci-dessous sans aide, ou qu'avec beaucoup de difficulté, elle est considérée comme limitée dans sa santé fonctionnelle:

- Les *activités instrumentales de la vie quotidienne* (AIVQ) : préparer des repas, téléphoner, faire des achats, la lessive, des travaux ménagers, les comptes ou utiliser les transports publics. Une limitation dans ces activités signale un premier pas vers une restriction d'autonomie.
- Les *activités de la vie quotidienne* (AVQ) : manger, se coucher, sortir du lit, se lever d'un fauteuil, s'habiller et se déshabiller, aller aux toilettes, prendre un bain ou une douche. Une limitation dans ces activités de base débouche souvent sur des besoins soutenus d'aide et de soins.

Source des données : Enquête suisse sur la santé 2012

Depuis 1992, l'Enquête suisse sur la santé est effectuée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS). En 2012 a eu lieu la cinquième enquête qui fait partie du programme de relevés du recensement fédéral de la population. Il s'agit d'une enquête par sondage au moyen d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (CATI) suivi d'un questionnaire écrit. A été interrogée la population résidant en ménage privé, âgée de 15 ans et plus. Pour cette publication, seules les personnes de 65 ans et plus ont été retenues : 2225 hommes et 2580 femmes.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

.....

Renseignements:

Martine Kaeser, OFS, Section Santé, tél. : +41 58 46 36694,
e-mail : martine.kaeser@bfs.admin.ch

.....

Nouvelle parution:

La santé fonctionnelle des personnes âgées vivant en ménage privé,
n° de commande : 1452-1200-05. Prix : gratuit

.....

Service de presse OFS, tél. : +41 58 46 36013, e-mail : komp@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 58 46 36060, fax : +41 58 46 36061,
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > **Thèmes > 14 - Santé**

Abonnement aux communiqués de presse sous forme électronique (PDF) à l'adresse :
www.news-stat.admin.ch

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.